

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2013

---

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 643

présenté par  
M. Reiss  
-----

### ARTICLE PREMIER

#### (RAPPORT ANNEXÉ)

Compléter la seconde phrase de l'alinéa 198 par les mots :

« et efficaces ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette précision mérite d'être faite.